Université de Neuchâtel
Institut des sciences du langage

L'adverbe et ses frontières

Colloque international - Université de Neuchâtel 14-16 mai 2025

Conférenciers invités : Ekkehard König, Laurence Rouanne

Langues de travail : français et anglais

On a coutume de déplorer l'incohérence de la classe adverbiale : l'adverbe serait une classe fourre-tout, une classe d'éléments hétéroclites recueillant les éléments que d'autres classes ont rejetés (Quirk et al. 1972). Ce seul fait rend impossible une définition interne, et sans doute pourrait-on se demander s'il faut vraiment prendre l'adverbe au sérieux (Haspelmath 2001). Et ce n'est certes pas le critère morphologique de l'invariabilité, ni même le critère syntaxique de l'incidence, - l'adverbe se rapporterait à un verbe, un adjectif, un autre adverbe, voire une phrase - ni même encore le concept hétérogène de modification (Duplâtre 2024), qui pourraient apporter une lueur d'espoir. Quant à l'adverbial, est-il bien nécessaire de préciser qu'il ne fait qu'ajouter à la confusion ? Peut-on raisonnablement résoudre les problèmes d'une classe morphologique en la diluant dans une classe fonctionnelle ? Car les adverbes font partie des adverbiaux et assument de ce fait la fonction… d'un adverbe, comme tout adverbial. Or, s'ils n'assument plus cette fonction, mais, au hasard, la fonction adjectivale (cf. les exemples de Jespersen (1924 : 101) : *in after years*, *the well passengers*, *the then government*, etc.) sont-ils encore des adverbes ? A l'évidence non puisque l'on définit l'adverbe par son incapacité à modifier une tête nominale (Haspelmath 1995 : 7 ; Hengeveld 2023 : 383).

Pourtant des solutions existent : en redéfinissant le concept d'incidence comme une incidence à une incidence[1] (Guillaume 1988, Van Raemdonck 2024), il est possible de déceler une cohérence de type fonctionnel à la classe adverbiale. En s'appuyant sur une méthode quantitative (Delhem 2022), on peut de surcroît mettre en lumière des régularités, des similitudes de comportement, ce qui permet d'expulser des éléments de la classe adverbiale dans une autre classe. D'où deux questions fondamentales :

1. Comment sort-on de la classe adverbiale ? Prenons le cas des particules : si l'on pose dès le départ qu'un adverbe n'est pas une particule et inversement, on verra qu'un adverbe peut muter en particule en perdant une partie de sa charge sémantique (cf. *There are literally hundreds of prizes to win* (particule) que l'on opposera à *to translate literally* (adverbe)). Cette mutation, qui conduit à une grammaticalisation, peut être également abordée dans le cadre plus vaste de l'évolution linguistique (Abraham 1991). Se pose dès lors le problème de la distinction

[1] Concrètement, dans *Pierre marche lentement*, *lentement* est incident à l'incidence de *marche* à *Pierre*.

particule/adverbe. Quels en sont les critères ? Doit-on affirmer avec Hengeveld (2023) qu'une particule ne peut être modifiée, à la différence de l'adverbe ?

2. Comment entre-t-on dans la classe adverbiale ? Là encore, le problème peut être considéré dans le cadre de l'évolution historique, un adverbe pouvant être issu d'une autre classe de mots (cf. par exemple *hodie* en latin). Cette entrée dans la classe adverbiale s'accompagne-t-elle, comme dans *He drove the ball home from 15 metres*, d'une évolution sémantique ? Manifestement, *home*, dans son emploi adverbial, n'a plus le sens du substantif correspondant. Mais peut-on se livrer à une telle généralisation ? Une autre question mérite d'être soulevée : les converbes[2], dans la mesure où ils expriment la subordination adverbiale (Haspelmath 1995), peuvent-ils intégrer la classe des adverbes ? Ou doit-on considérer ces « adverbes verbaux » (Haspelmath 1995) comme des adverbiaux ? La première hypothèse aurait le mérite de faire évoluer la classe de l'adverbe, qui ne ressemblerait plus à une collection de fossiles dont personne ne veut. Le manque de flexibilité de la classe adverbiale, son exiguïté, n'est-elle pas la clef du problème ? Si l'on abandonne le dogme de l'invariabilité, que M. Hummel pourfend régulièrement (2017a, 2017b, 2021), ne serait-il pas possible, sans retomber sur l'adverbial et sa définition négative (l'adverbial ne serait ni sujet, ni objet ni prédicat), d'intégrer dans la classe de l'adverbe des éléments aussi improbables qu'un verbe de modalité (Duplâtre 2024)[3] ?

Expulser des adverbes dans d'autres classes ne résout pas le problème de l'adverbe pour autant. Il reste un résidu dont la cohérence est loin d'être garantie, ce qui soulève immédiatement le problème des frontières intérieures : certains éléments oscillent entre deux classes sémantiques, par exemple la manière (*she looked directly at us/vous pouvez le contrôler directement via l'assistant vocal*) et le temps (*Tell them I'll be there directly/Il a directement appelé la police)* ou alors l'aspect (*Nous allons progressivement travailler sur cette question*) et la manière (*Nous allons travailler progressivement sur cette question*). Ces différences sont-elles dues à des phénomènes de position, au lexème utilisé ? Existe-t-il une proximité entre deux classes sémantiques d'adverbes ?

Faut-il revisiter la classe de l'adverbe jusqu'à dégager un noyau dur faisant office de prototype ? Si l'on prend les choses sous l'angle typologique, on verra que l'adverbe de manière est un candidat naturel à ce statut (Hengeveld 1992, 2004). Mais cette hypothèse peut se heurter au fait que de très nombreux adverbes de manière sont des adjectifs (Haspelmath 2001), que les suffixes de dérivation ne sont là que pour bloquer la fonction épithétique, et qu'un certain nombre d'adjectifs n'ont pas besoin de ces suffixes pour être utilisés comme adverbe. Mais en disant cela ne réduit-on pas l'adverbe à une fonction adjectivale ?

Ces problèmes de frontière seront au cœur du colloque de Neuchâtel, qui se veut ouvert à toute théorie linguistique. La recherche portant sur des langues moins étudiées, ainsi que les perspectives contrastives et typologiques sont vivement encouragées. De même, nous encourageons fortement les approches quantitatives, le but étant de fonder la recherche sur un nombre suffisamment convaincant de données.

---

[2] Par exemple, elle le regardait *en souriant*, *she looked at him smiling*, *Το κορίτσι τον κοίταξε χαμογελώντας*.

[3] L'idée développée dans cet article est que le verbe de modalité équivaut sur le plan fonctionnel à un adverbe dans la mesure où il détermine la relation de prédication.

Références bibliographiques

ABRAHAM, Werner. 1991. The Grammaticization of the German Modal Particles. In Elizabeth Closs Traugott & Bernd Heine (eds.), *Approaches to Grammaticalization*, *Types of grammatical markers*, 331-380. Amsterdam : John Benjamins.

DELHEM, Romain. 2002. The Incoherence of the English adverb class. In Olivier Duplâtre & Pierre-Yves Modicom, *Adverbs and Adverbials, Categorial issues*, 33-55. Berlin: De Gruyter.

DUPLATRE, Olivier. 2014a. Peut-on cerner l'adverbe? Cahiers de Praxématique 82. URL : http://journals.openedition.org/praxematique/9272 ; DOI : https://doi.org/10.4000/12evv

DUPLÂTRE, Olivier. 2014b. Are modal verbs adverbs? Cahiers de Praxématique 82. URL : http://journals.openedition.org/praxematique/9561 ; DOI : https://doi.org/10.4000/12ew2

GUILLAUME Gustave. 1988. *Leçons de linguistique 8*, *1947-1948*, *Série C*, *Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, Lille : Les Presses universitaires de Lille.

HASPELMATH, Martin. 1995. The converb as a cross-linguistically valid category. In Martin Haspelmath & Ekkehard König (eds.), *Converbs in Cross-Linguistic Perspective: Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms – Adverbial Participles, Gerunds*, 1-55. Berlin: De Gruyter.

HASPELMATH, Martin. 2001. Word classes and parts of speech. In Neil J. Smelser & Paul B. Baltes (eds.), *Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, 16538–16545. Oxford: Pergamon.

HENGEVELD Kees. 1992. Parts of speech. In Michael Fortescue, Peter Harder & Lars Kristoffersen (eds), *Layered Structure and Reference in a Functional Perspective*, 29-53. Amsterdam, John Benjamins.

HENGEVELD, Kees, Jan Rijkhoff & Anna Siewierska. 2004. Parts-of-speech systems and word order. Journal of Linguistics 40, 527–570.

HENGEVELD Kees. 2023. Adverbs. In Eva van Lier (ed.), *The Oxford Handbook of Word Classes* 383-419. Oxford : Oxford University Press.

HUMMEL, Martin. 2017a. L'accord adverbial en français. In Gaétane Dostie, Federica Diémoz & Pascale Hadermann (eds.), *Cadrage sur la variation, le changement lexical et le changement grammatical en français actuel*, 181-205. Revue de sémantique et pragmatique 41-42.

HUMMEL, Martin. 2017b. Adjectives with adverbial functions in Romance. In Martin Hummel & Valera Salvador (eds.), *Adjective adverb interfaces in Romance*, 13-46. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

HUMMEL, Martin. 2021. Introduction linguistique à l'adjectif-adverbe. In Martin Hummel & Anna Gazdik, *Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe*, 19-104. Berlin/Boston: Walter de Gruyter.

JESPERSEN, Otto. 1924. *The Philosophy of grammar*. London: Allen & Unwin.

QUIRK Randolph, GREENBAUM Sidney, LEECH Geoffrey & SVARTVIK Jan. 1972. *A comprehensive Grammar of English Language*. London: Longman.

VAN RAEMDONCK, Dan. 2024. Pour en finir avec l'hétérogénéité adverbiale. Cahiers de Praxématique 82. URL : http://journals.openedition.org/praxematique/9635 ; DOI : https://doi.org/10.4000/12ew3